

quelques reprises, et j'ai en main le texte de son discours du 10 octobre 1978 où il disait, et je cite:

Il n'est pas question dans notre esprit d'obtenir d'abord la souveraineté puis de négocier l'association par la suite. La souveraineté et l'association devront donc se réaliser sans rupture et concurrentiellement.

Et encore dans le Livre blanc publié il y a à peine quelques mois on trouve ces paroles, à la page 84:

La souveraineté ne va pas sans l'association, elles sont indissociables.

Alors, madame le Président, qu'on se mette dans la peau des premiers ministres provinciaux, qui n'ont aucun intérêt économique ou culturel à négocier l'association, qui n'ont, au contraire, aucune raison de dire oui à l'association. Le gouvernement péquiste en posant cette question leur a donné toutes les raisons de dire non. Or, en disant non, non seulement ces provinces expriment leur intérêt, mais elles garantissent que la souveraineté du Québec ne se fera pas encore une fois, puisqu'on a la garantie que l'un ne se fera pas sans l'autre. Alors M. Lévesque n'ayant pas réussi, encore une fois, dans l'éventualité d'un oui à obtenir de se désassocier de ceux avec qui s'associer, viendra sans doute voir le gouvernement fédéral où il sera poliment reçu, comme il m'a d'ailleurs toujours reçu, et il dira: Eh bien, vous du gouvernement fédéral, voulez-vous établir la souveraineté-association avec le Québec? Je devrai commencer par lui dire que le Canada est un pays souverain et indépendant et que les marchés communs cela se fait entre les pays souverains et indépendants.

Je ne sais pas si un jour nous agirons ainsi avec quelqu'un, mais pour le moment, le Québec n'étant pas un pays souverain ni indépendant, il n'est pas question de discuter d'association avec ce Québec-là. Au contraire, le Québec fait partie d'une fédération qui est une association. Cette fédération-là peut être changée et améliorée, mais ce n'est pas une association du type du marché commun que le gouvernement canadien peut négocier avec le gouvernement québécois puisque le Québec, dans notre hypothèse, n'est pas un pays indépendant.

M. Lévesque dira peut-être alors: Eh bien, puisqu'il n'est pas question de discuter d'association, discutons de souveraineté pure et simple. La réponse forcément sera: Mais, M. Lévesque, vous n'avez pas de mandat pour discuter de souveraineté purement et simplement, parce que vous n'avez pas posé cette question purement et simplement dans votre référendum. Vous n'êtes donc pas mandaté pour discuter de souveraineté, et moi, premier ministre canadien, je ne suis pas non plus mandaté pour en discuter avec vous parce que votre souveraineté vous la définissez bien ainsi dans votre question: C'est le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures. Voilà qu'il n'y a même pas deux mois le peuple québécois, de concert avec le reste du pays, vient d'élire sans aucune ambiguïté un gouvernement pour siéger à Ottawa, précisément pour faire des lois pour l'ensemble du pays, pour lever des impôts et en redistribuer le fruit dans l'ensemble du pays et pour vaquer aux relations extérieures. Donc, nous venons de recevoir du peuple québécois un mandat d'exercer la souveraineté pour l'ensemble du pays.

● (1640)

Comme nous serons deux interlocuteurs qui n'aurons ni l'un ni l'autre de mandat pour discuter de souveraineté, il semble bien, madame le Président, qu'il faudra bien proposer à M. Lévesque une fin de non recevoir. Et devant cette fin de non recevoir, je prédis qu'il y aura probablement des péquistes qui

L'Adresse—M. Trudeau

diront: «Vous voyez, on ne peut pas traiter avec le fédéral. Les autres provinces ne sont pas raisonnables, elles ne veulent pas discuter avec nous. Vous avez voté oui au référendum, vous voici humiliés par le partenaire qui refuse de reconnaître votre oui, qui refuse même de négocier avec vous.»

Et alors on dira: «Il faut claquer la porte et songer à faire l'indépendance pure et simple.» Vous voyez, madame le Président, comment un non qui sera donné à l'option péquiste par tous les partis dans cette Chambre, un non qui a déjà été donné à l'option péquiste par les premiers ministres provinciaux, sera interprété par quelques-uns comme un non au peuple québécois, et c'est contre cela que je veux mettre en garde la population québécoise. Ceux qui donneront un oui à la question référendaire devraient savoir dès maintenant qu'ils s'engagent dans une impasse. Ils devront savoir dès maintenant que le oui ne peut mener qu'à un cul-de-sac politique et juridique, puisque, comme je viens de le démontrer, l'association ne peut pas se faire sans associés. Il n'y en a pas, et l'indépendance ne peut pas se faire sans l'association, donc elle ne se fera pas.

Madame le Président, ce qui est le plus grave, ce n'est pas encore peut-être cette tentative qui sera faite par certains péquistes d'interpréter cette critique comme une insulte au peuple québécois, cette réponse que nous donnons d'avance, mais ce qui est plus grave c'est que cette impasse justement nous empêchera de procéder à un renouvellement du fédéralisme. Cette impasse nous empêchera de mettre enfin de côté toutes ces discussions constitutionnelles qui sont au niveau des gouvernements et des pouvoirs que les uns et les autres exercent, mais qui sont au détriment de la population puisqu'elles entraînent toutes les forces vives, toutes les forces créatrices de la population québécoise dans une impasse à laquelle nous ne voyons pas d'issue.

Et ce qui est grave aussi c'est de penser qu'il y aura également un autre référendum, car le premier ministre québécois nous dit dans la question même qu'il y en aura un autre. Il nous le dit également dans plusieurs de ses discours qu'il y aura éventuellement un autre référendum, et agir ainsi c'est ne jamais pouvoir sortir du doute, et c'est ce doute-là qui pèse lourdement non seulement sur le Québec mais sur l'ensemble du Canada. C'est ce doute-là qui a des conséquences économiques néfastes pour les emplois et pour le développement de nos richesses, puisque personne ne saura encore à quoi s'en tenir au sujet de l'avenir du Canada. Plutôt que de suivre ce développement que j'aurai peut-être l'occasion de faire à d'autres occasions, voyons maintenant ce qui arrivera s'il y a un vote négatif à la question référendaire. J'aimerais bien pouvoir dire que tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté, comme le disait le poète, mais malheureusement rien n'est moins sûr. Un vote non donné par la population québécoise signifiera, en tout cas pour le moment, qu'on ne discutera plus de souveraineté-association. Cela signifiera comme je crois le chef de l'opposition officielle et moi-même et sans doute le chef du Nouveau parti démocratique le voulons, que le peuple québécois veut un renouvellement du fédéralisme. Mais qui sera l'interlocuteur pour ce renouvellement du fédéralisme, madame le Président? Le gouvernement péquiste veut détruire le fédéralisme, car ce n'est quand même pas de lui qu'on peut s'attendre à une attitude constructive pour chercher des nouvelles formules.